

télévision

La TMP se cherche un modèle

Gratuite ou payante ? La télévision mobile personnelle, attendue pour l'été, doit inventer son modèle économique. La balle est dans le camp du CSA.

Le paysage audiovisuel français prend goût aux sigles : après la TNT (télévision numérique terrestre), il va bientôt falloir s'habituer à TMP, la télévision mobile personnelle. Ses premiers programmes devraient être opérationnels d'ici à l'été. En août, les chanceux détenteurs d'un récepteur vidéo nomade pourront suivre où ils le désirent les épreuves des Jeux olympiques de Pékin. Le 15 janvier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu 35 candidatures pour les 13 fréquences destinées à des opérateurs privés (lire l'encadré). Trois autres ont été préemptées par le gouvernement pour des chaînes du service public. Une fois l'audition tous les candidats terminée, l'instance de régulation devrait sélectionner les chaînes courant avril. Aucune règle n'a été fixée pour le nombre de programmes gratuits ou payants. Ce sont les membres du CSA qui fixeront eux-mêmes cet équilibre.

Un public à trouver

Car le modèle économique de la TMP est encore flou et les projets très différents. Certains sont soutenus par des chaînes proposant le même flux que celui qu'elles diffusent sur les antennes nationales. C'est le cas pour TF1, M6, I-Télé ou NRJ 12, qui prônent la « continuité de service ». D'autres, tels NT1 Remix ou Direct 8 Mobile, sont portés par des chaînes existantes mais dont une partie du contenu sera adaptée au support sous forme de reprogrammation ou de formats courts. Les derniers sont des projets originaux consacrés à la TMP, comme Elle TMP (Lagardère) et E3TV (Equidia-L'Équipe-Les Échos), ou les chaînes participatives MTP (Ma Télé personnelle, de Lagardère) et OTV (Orange).

Pour faire leur choix, les conseillers du CSA devront suivre les critères édictés par la loi du 5 mars 2007. Ils devraient privilégier les opérateurs assurant des investissements destinés à améliorer la couverture de la diffusion de la TMP. Celle-ci devra être de 30 % de la population au lancement, et de 60 % dans six ans. Les Sages devront aussi accorder les autorisations en appréciant les projets « les mieux adaptés » au nouveau type de télévision. « Mais les textes ne précisent pas quels sont les critères pour en juger », indique-t-on dans les couloirs de l'instance.

Selon une étude réalisée par le cabinet NPA Conseil, le potentiel d'utilisateurs de la TMP devrait se situer dans une fourchette comprise entre 5,7 et 8,5 millions de personnes à l'horizon 2012. Un chiffre que ne confirme pas l'Idate. « Le développement de la TMP est fortement lié au choix des chaînes disponibles et au modèle économique », explique Florence Leborgne, responsable du



Selon les estimations, la télévision nomade pourrait compter en France jusqu'à 8,5 millions d'utilisateurs d'ici à 2012. Un développement conditionné par l'attractivité des programmes.

pôle TV et contenu numérique au sein de l'institut de recherche. *Pour réussir le lancement, il faudra surtout intéresser un public adepte de nouvelles technologies, plutôt des hommes de 15 à 34 ans, urbains et aisés.* Du coup, pour la consultante, certains projets déposés, telles les chaînes pour enfants Gulli et Canal J, ou celles destinées à une cible féminine comme Téva ou Elle, ne sont pas nécessairement les plus adéquats

pour la mise en route de la TMP.

De même, le modèle, payant ou gratuit, sera déterminant. En Corée du Sud, où la TMP a été lancée en 2005, le gouvernement prévoit 10 millions d'utilisateurs en mars 2008. En revanche, les abonnés à l'offre payante (l'équivalent de 16 euros mensuels) s'élèvent à moins de 1,5 million, pour une rentabilité à 5,5 millions d'abonnés. « Le marché payant a du mal à se développer car l'offre est limitée et les chaînes ne sont pas assez connues et attractives », assure Florence Leborgne.

Les cartes sont donc maintenant dans les mains des membres du CSA. Toutefois, leur tâche ne sera pas terminée le jour de la désignation des heureux détenteurs d'un canal. Ils devront aussi veiller, dans les deux mois, à ce que tout ce beau monde s'accorde sur le choix d'un distributeur commun, car toutes les chaînes seront regroupées sur un seul et même multiplexe, le M7. « Ce sera un travail assez intéressant », confie malicieusement un conseiller.

Bruno Fraioli

13 canaux pour 35 postulants

Le CSA a reçu 35 candidatures à l'une des 13 fréquences de la TMP réservées à des opérateurs privés. Chaînes nationales ou de la TNT : TF1, Canal +, M6, Direct 8, W9, TMC, NT1, NRJ 12, BFM TV, I-Télé, Virgin 17 et Gulli. Chaînes du câble, ADSL et satellite : Télé Melody, Infosport, Canal J, MCM Top, LCI, Eurosport, Ma Chaîne sport, Téva, Orange Sport TV, Vivolta et Euronews. Les nouveaux projets : E3TV (Equidia, L'Équipe, Les Échos), One TV (Mobibase), TVSF (Association Télévision sans frontières), Aprod TV (Adamique production), Elle (Lagardère), MTP1 (Lagardère), Life Bac (Lifebac), Europacorp (Europacorp), Business 24/7 (Nextradio TV), RMC Sport (Nextradio TV), OTV (Orange) et Générations TNT. ●

En savoir +
> www.csa.fr